

« Le baccharis, on en vient à bout mais c'est long »

Pluneret — Avec 3 hectares, le marais de Kermadio était le plus gros spot de baccharis dans le golfe du Morbihan. Chaque année, les bénévoles reviennent pour ôter les repousses sur la digue.

Environnement

Avec une superficie de trois hectares, « c'était le plus gros spot de baccharis du golfe du Morbihan », souligne Daniel Lasne, membre de l'association Bretagne vivante et président du Collectif anti-baccharis. En 2021, les pieds de cette plante invasive, qui avaient proliféré au marais de Kermadio à Pluneret, avaient été arrachés et broyés.

Comme chaque année depuis, des bénévoles étaient de retour sur le site mercredi, avec le propriétaire, pour arracher les repousses.

Membres du Kayak-club de Vannes, d'Auray, groupes anti-baccharis de Baden et de Séné... Une trentaine de personnes ont été à pied d'œuvre toute la journée pour traiter les 600 mètres de digue, le long de la rivière d'Auray, au pied du viaduc ferroviaire.

Des graines vivantes pendant cinq ans

Après l'intervention en 2021, le marais a été « remis en eau de mer », grâce à un nouveau système hydraulique, expliquent Daniel Lasne et François Le Grouyer, propriétaire. Si cela « empêche le baccharis d'y repousser », il reste présent sur la digue. Mais « de moins en moins », grâce aux arrachages « tous les ans pour l'empêcher de grainer ».

Sachant que « les graines sont vivantes pendant cinq ans », pas question de relâcher l'effort. Avec un outil spécialement mis au point par le collectif, les bénévoles extraient les pieds. « En ce moment, avec l'humidi-



Comme chaque année depuis 2021, les bénévoles étaient de retour au marais de Kermadio, mercredi 6 mars, pour arracher les repousses de baccharis sur la digue, longue de 600 mètres. | PHOTO : QUEST-FRANCE

dité, le terrain est meuble : on peut avoir les racines. » L'été, cela ne serait pas possible.

Aux États-Unis, en présence d'espèces concurrentes, le baccharis est régulé, mais pas ici. « Dans le Morbihan, 60 communes ont été atteintes sur tout le littoral », pour aller jusqu'à « 200 hectares en zones humides » et « 400 au total dans le département ».

A Kermadio, « on a connu le marais cultivé, du foin [de litière], se souvient le propriétaire. On entretenait. Et d'un coup le baccharis est arrivé, à une vitesse exponentielle. » François Le Grouyer poursuit : « A l'époque,

nous on ne connaissait pas. On était désolé de voir ça. » Survient alors la rencontre avec Daniel Lasne. « On a trouvé la bonne formule. » Une convention a été signée entre Bretagne vivante et le propriétaire. L'Agence de l'eau a versé une « subvention de 10 000 € pour réhabiliter le marais » et réparer la digue.

Au début des années 2020 également, un autre danger avait été identifié, prévenu depuis grâce à l'action entreprise : « Une prolifération » jusqu'à la roselière située en amont, 80 hectares à Tréauray, espace accueillant aussi une biodiversité « importante » (béccassine des

marais, chevalier culblanc, etc.). « Passereaux qui y nichent, beaucoup d'insectes... Ce sont des milieux riches. Le baccharis passe au-dessus des roseaux et étouffe tout. »

« Il faut une veille »

Vient-on à bout du baccharis ? « Oui, mais c'est long, continue Daniel Lasne. Ici, dans deux à trois ans, ce sera fini et il faudra ensuite surveiller. » Par exemple, à Séné où il y avait « 50 foyers » de la plante invasive, « cela fait dix ans qu'on est dessus et il n'y a quasiment plus de baccharis. Maintenant on parcourt tous les ans pour ôter des pieds résiduels. » Idem pour la rivière de Noyal.

En rivière d'Auray, en lien avec le Parc naturel régional du golfe du Morbihan, le collectif se mobilise de même. Jeudi 21 mars, une autre intervention aura lieu à Terre-Rouge. « On atteint notre but mais c'est dur, réitère Daniel Lasne. Même si on mécanise davantage, il faut des bénévoles, des bras et surveiller les repousses. Il faut une veille. » Dans la Ria d'Étel, le syndicat mixte est au pilotage, avec l'appui d'une chargée de mission Natura 2000.

Virginie JAMIN.



Daniel Lasne et François Le Grouyer. | PHOTO : QUEST-FRANCE



Une trentaine de bénévoles, notamment du Kayak-club d'Auray, ont participé à la journée d'arrachage des repousses. | PHOTO : QUEST-FRANCE